



**MAIRIE
DE
PIERREFEU-DU-VAR**

Pierrefeu-du-Var, le 29 décembre 2016

Le Maire,
Patrick MARTINELLI

A

Groupe PIZZORNO Environnement
AZUR VALORISATION
A l'attention de Monsieur Hervé ANTONSANTI
Directeur de Branche Valorisation Traitement
BP 155 – 109 Rue Jean Aicard
83004 DRAGUIGNAN cedex

Objet : *Dossier de demande d'autorisation d'exploiter une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement au lieu-dit Roumagayrol, commune de Pierrefeu-du-Var - Avis sur les conditions de remise en état du site*
N/Réf : PM/CM/EH

Monsieur le Directeur,

Vous avez, en votre qualité de Directeur de branche de la société AZUR VALORISATION, filiale du groupe PIZZORNO Environnement, sollicité l'avis de la Mairie de Pierrefeu-du-Var sur les conditions de remise en état de l'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement contenant, entre autres, une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND), au lieu-dit Roumagayrol, sur la commune de Pierrefeu-du-Var, dès lors que la Mairie de Pierrefeu-du-Var est propriétaire des terrains sur lesquels se trouve l'emprise foncière de l'ISDND concernée par la demande d'autorisation.

Vous m'avez à cet égard communiqué le dossier de demande d'autorisation à destination des services de l'Etat pour instruction.

En réponse, je vous indique que je vous donne, en qualité de Maire de la commune de Pierrefeu-du-Var propriétaire des terrains sur lesquels se trouve l'emprise foncière de l'ISDND concernée par la demande d'autorisation, un avis favorable sur la remise en état de l'ICPE de Roumagayrol, située sur la commune de Pierrefeu-du-Var, à l'issue de son exploitation et, conformément aux données techniques préconisées dans le dossier de demande d'autorisation que vous m'avez transmis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Patrick MARTINELLI